

Stoc 3: la position du groupe Per Prunelli concernant les déchets



Des membres de la liste Per Prunelli ont tenu une conférence de presse dans leur local.

/PHOTO P.-M. SANTUCCI

Lors du conseil communautaire du vendredi 15 février, les élus de l'intercommunalité Fium'Orbu-Castellu ont longuement débattu sur une motion qui vise à faire respecter le tonnage annuel prévu par le site d'enfouissement, à savoir 43 000 tonnes.

Face à des accusations à son encontre émises par le collectif contre le tout enfouissement via son compte Facebook, le groupe Per Prunelli, représenté par Esteban Saldana, a tenu à réagir.

"Durant la campagne électorale de janvier 2019, notre liste a pris position sur ce sujet en préconisant d'interroger les habitants de la commune par le biais d'une consultation populaire. Le nouveau plan déchets présenté et adopté par l'Assemblée de Corse en octobre 2018 a intégré une des revendications principales de notre territoire, c'est-à-dire de prévoir plusieurs petits sites de stockage pour toute la Corse. Cependant, le temps que ces

nouveaux centres de stockage voient le jour, il y a une période transitoire de 2 à 3 ans où la Stoc 2 continuera à accueillir des déchets de toute l'île. Nous sommes donc opposés à la création, sur la commune de Prunelli, d'un nouveau centre d'enfouissement ainsi que d'une unité de traitement des déchets par pyro-gazéification. Nous avons tout naturellement pris la parole pour proposer aux conseillers communaux d'organiser une consultation populaire intégrant l'avenir du traite-

ment des déchets sur notre commune. Nous avons demandé à l'ensemble des conseillers de débattre et de prendre position sur le projet de Stoc 3.

De plus, un projet privé, loin des gros producteurs de Bastia et d'Ajaccio, non desservi par le train, va à l'encontre du plan de la CdC qui préconise une gestion publique des déchets. Le président de la comcom a retenu l'idée d'un débat et d'une consultation après les élections européennes de 2019."